

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00577

Numéro SIREN : 333 232 601

Nom ou dénomination : IN EXTENSO STRASBOURG-NORD

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2023 sous le numéro de dépôt 4366

**In Extenso Strasbourg-Nord**  
**Société par actions simplifiée au capital de 1 100 000 euros**  
**Siège social : 4 rue de Copenhague - 67300 SCHILTIGHEIM**

**RCS STRASBOURG 333 232 601**

-----  
**SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET D'EXPERTISE COMPTABLE**  
Inscrite au tableau de la Cour d'Appel de Colmar et à l'Ordre  
des experts comptables agréés

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 25 NOVEMBRE 2022**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2022**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2022 s'élevant à 959 676,27 euros de la manière suivante :

- Résultat net, ..... 959 676,27 euros
- En dotation à la réserve légale, ..... 0,00 euros
- Le solde, soit ..... 956 676,27 euros  
auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur, soit ..... 0,00 euros  
auquel s'ajoute les autres réserves, soit ..... 238,98 euros  
pour former un bénéfice distribuable de ..... 959 915,25 euros
  
- A titre de dividendes aux associés,  
la somme de ..... 959 200,00 euros  
soit un dividende de 21,80 € par action,
  
- Le solde, soit la somme de ..... 715,25 euros  
au poste « autres réserves ».

Par ailleurs, dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses actions, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions auto-détenues sera affectée en compte « Report à nouveau », et le montant de la distribution réduit en conséquence.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 87,20 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 959 112,80 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

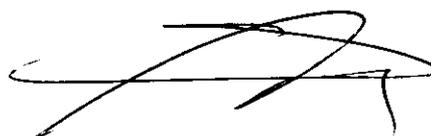
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
			Dividendes éligibles	Dividendes non éligibles
30 Juin 2021	800 800	44 000	73	800 727
30 Juin 2020	726 880	44 000	83	726 797
30 Juin 2019	777 920	44 000	88	777 832

### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 Novembre 2022**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme**  
**Le Président**  
**Monsieur Gérard STRASSER**





Compagnie  
Française  
de Contrôle  
& d'Expertise

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

---

Exercice clos le 30 juin 2022

Société par Actions Simplifiée  
**IN EXTENSO STRASBOURG NORD**  
4, Rue de Copenhague  
67300 SCHILTIGHEIM



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

---

Société par actions Simplifiée  
**IN EXTENSO STRASBOURG NORD**  
4, Rue de Copenhague  
67300 SCHILTIGHEIM

A l'assemblée générale de la Société **IN EXTENSO STRASBOURG NORD**,

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO STRASBOURG NORD** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...



### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 11) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fond commercial.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

.../...

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

.../...

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 15 novembre 2022

**Compagnie Française  
de Contrôle et d'Expertise  
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Signé par Albert ABEHSSERA  
Le 15/11/2022

 Signed with  
**universign**

*AT*

**Albert ABEHSSERA**  
Expert-comptable diplômé  
Commissaire aux comptes

**BILAN ACTIF**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net 30/06/2022</b>	<b>Net 30/06/2021</b>
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 082 884		1 082 884	1 082 884
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	801 086	695 342	105 745	121 059
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	56 408		56 408	56 408
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 940 378</b>	<b>695 342</b>	<b>1 245 036</b>	<b>1 260 350</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	2 323 778	334 738	1 989 040	1 928 672
Autres créances	957 471		957 471	126 392
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 288 220		2 288 220	2 782 469
Charges constatées d'avance (3)	2 761		2 761	1 610
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 572 229</b>	<b>334 738</b>	<b>5 237 491</b>	<b>4 839 143</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 512 606</b>	<b>1 030 079</b>	<b>6 482 527</b>	<b>6 099 493</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**BILAN PASSIF**

	30/06/2022	30/06/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 100 000	1 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	32 561	32 561
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	110 000	110 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	239	22 511
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>959 676</b>	<b>778 528</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 202 476</b>	<b>2 043 600</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	49 846	51 476
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>49 846</b>	<b>51 476</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	991 344	802 041
Dettes fiscales et sociales	1 698 703	1 580 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	53 070	49 037
Produits constatés d'avance	1 487 088	1 573 268
<b>TOTAL DETTES (1)</b>	<b>4 230 205</b>	<b>4 004 417</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 482 527</b>	<b>6 099 493</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 230 205	4 004 417
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits d'exploitation (I)</b>				
Ventes de marchandises	300		300	495
Production vendue (biens)	35 024		35 024	39 357
Production vendue (services)	8 380 546	949	8 381 496	7 686 414
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>8 415 870</b>	<b>949</b>	<b>8 416 820</b>	<b>7 726 266</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			51 696	6 600
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			166 682	200 902
Autres produits			2 637	12 310
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>8 637 835</b>	<b>7 946 077</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 559 135	2 342 396
Impôts, taxes et versements assimilés			158 571	191 298
Salaires et traitements			2 478 440	2 370 212
Charges sociales			940 746	858 575
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			54 879	46 395
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			193 743	157 649
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				9 301
Autres charges			720 983	711 928
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>7 106 495</b>	<b>6 687 755</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>1 531 340</b>	<b>1 258 322</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			3 045	2 080
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>3 045</b>	<b>2 080</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>3 045</b>	<b>2 080</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>3 045</b>	<b>2 080</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 534 384</b>	<b>1 260 402</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		600
Sur opérations en capital		1 316
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>-1 916</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>-1 916</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	214 046	170 555
Impôts sur les bénéfices (X)	360 662	309 403
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>8 640 880</b>	<b>7 948 157</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>7 681 203</b>	<b>7 169 629</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>959 676</b>	<b>778 528</b>

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO STRASBOURG NORD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 6 482 527 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 959 676 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 15 ans
- \* Matériel de transport : 2 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 4 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## FAITS CARACTERISTIQUES

### Autres éléments significatifs

Identité de la société Mère consolidant les comptes de la société :

AVENIR IE ; Forme: SAS; Siren : 844 333 245 ; Capital social : 82 749 218 € ; Adresse: 106 cours Charlemagne 69002 LYON

Transformation de la société

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/12/2021, notre société a été transformée en SAS.

## NOTES SUR LE BILAN

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 082 884			1 082 884
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 082 884</b>			<b>1 082 884</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	545 828	2 200		548 028
- Matériel de transport	328			328
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	250 402	37 365	35 037	252 730
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>796 559</b>	<b>39 565</b>	<b>35 037</b>	<b>801 086</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	56 408			56 408
<b>Immobilisations financières</b>	<b>56 408</b>			<b>56 408</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 935 850</b>	<b>39 565</b>	<b>35 037</b>	<b>1 940 378</b>

## NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 565		39 565
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>39 565</b>		<b>39 565</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		35 037		35 037
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>35 037</b>		<b>35 037</b>

## Immobilisations incorporelles

## Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2022
Éléments achetés	543 740
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	539 144
<b>Total</b>	<b>1 082 884</b>

Il n'est pas apparu nécessaire de faire une provision pour dépréciation au 30 juin 2022.

## NOTES SUR LE BILAN

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	506 800	12 412		519 212
- Matériel de transport	249	79		328
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	168 451	42 387	35 037	175 801
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>675 500</b>	<b>54 879</b>	<b>35 037</b>	<b>695 342</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>675 500</b>	<b>54 879</b>	<b>35 037</b>	<b>695 342</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 340 417 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	56 408		56 408
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 323 778	2 323 778	
Autres	957 471	957 471	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 761	2 761	
<b>Total</b>	<b>3 340 417</b>	<b>3 284 009</b>	<b>56 408</b>

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

### Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	1 700
Clients - FAE hors groupe	567 742
<b>Total</b>	<b>569 442</b>

## NOTES SUR LE BILAN

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	291 582	193 743	150 587	334 738
<b>Total</b>	<b>291 582</b>	<b>193 743</b>	<b>150 587</b>	<b>334 738</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		193 743	150 587	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 100 000,00 euros décomposé en 44 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

#### Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	778 528
Prélèvements sur les réserves	22 273
<b>Total des origines</b>	<b>800 801</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	800 801
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>800 801</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	1 100 000				1 100 000
Primes d'émission	32 561				32 561
Réserve légale	110 000				110 000
Réserves générales	22 511	-22 273		22 272	239
Résultat de l'exercice	778 528	-778 528	959 676	778 528	959 676
<i>Dividendes</i>		800 801			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>2 043 600</b>		<b>959 676</b>	<b>800 800</b>	<b>2 202 476</b>

## NOTES SUR LE BILAN

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	51 476		1 630		49 846
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>51 476</b>		<b>1 630</b>		<b>49 846</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			1 630		
Financières					
Exceptionnelles					

## NOTES SUR LE BILAN

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 230 205 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	991 344	991 344		
Dettes fiscales et sociales	1 698 703	1 698 703		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	53 070	53 070		
Produits constatés d'avance	1 487 088	1 487 088		
<b>Total</b>	<b>4 230 205</b>	<b>4 230 205</b>		

(\*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(\*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(\*\*) Dont envers les groupes et associés

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	120 206
Fournisseurs - FAR hors groupe	670 841
Dettes provisionnées pour CP	301 930
Dettes prov. sur part. des salariés	214 046
Personnel - Autres charges à payer	57 811
Personnel - Primes à payer	176 994
Orga. sociaux - CS sur CP	102 333
Orga. sociaux - Autres CS à payer	124 544
Charges à payer particip eff constr	15 790
Charges à payer taxe apprentissag	1 021
Etat - Charges à payer	50 637
RRR à accorder et autres AAE	31 200
<b>Total</b>	<b>1 867 353</b>

**NOTES SUR LE BILAN****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>Charges Financières</b>	<b>Charges Exceptionnelles</b>
Charges constatées d'avance	2 761		
<b>Total</b>	<b>2 761</b>		

**Produits constatés d'avance**

	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>Produits Financiers</b>	<b>Produits Exceptionnels</b>
Produits constatés d'avance	1 487 088		
<b>Total</b>	<b>1 487 088</b>		

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	35 024		35 024
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	8 340 987	949	8 341 936
Ventes de marchandises	300		300
Produits des activités annexes	39 559		39 559
<b>TOTAL</b>	<b>8 415 870</b>	<b>949</b>	<b>8 416 820</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 280 euros

Honoraire des autres services : 500 euros

#### Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	10 117	
79120000 - Remboursement agefos - Autres frais	3 287	
79140000 - Avantages en nature hors associés	1 062	
	14 466	
<b>Total</b>	<b>14 466</b>	

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Résultat et impôts sur les bénéfices

#### Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	<b>Montant</b>
<b>Résultat de l'exercice après impôts</b>	<b>959 676</b>
+ Impôts sur les bénéfices	360 662
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 320 338</b>
<b>Variation des provisions réglementées</b>	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
<b>Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)</b>	<b>1 320 338</b>

#### Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 534 384	360 662	1 173 722
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	214 046		214 046
<b>Résultat comptable</b>	<b>1 320 338</b>	<b>360 662</b>	<b>959 676</b>

(\*) comporte les crédits d'impôt  
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 53 512 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	214 046
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>214 046</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la créance future</b>	<b>53 512</b>
Base = (A - B - C - D) * 25%	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

## AUTRES INFORMATIONS

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 68 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	15	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	53	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>68</b>	

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	49 846
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	<b>49 846</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

Le montant de l'engagement de 49 846 € fait l'objet d'une provision.

## AUTRES INFORMATIONS

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
<b>Total</b>	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 49 846 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 49 846 euros

Ils figurent au poste "Provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon retrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants :

- taux d'actualisation : 2.80 %

- taux de progression des salaires : 2 % constant

- un taux de rotation de personnel en fonction de l'ancienneté des collaborateurs :

- de 5 ans : 16%

entre 5 à 15 ans : 10%

+ de 15 ans : 3%

- taux de charges patronales fixé à 45%

- convention collective : experts comptables et commissaires aux comptes

les montant éventuellement couverts par une assurance spécifique sont défalqués.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont

été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe.